

Concarneau, le 3 septembre 2019



VILLE DE
CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville
BP 238
29182 CONCARNEAU
T 02 98 50 38 38
F 02 98 50 38 63
contact@concarneau.fr
www.concarneau.fr

COMMUNIQUE PRESSE

Contact Presse :

Cabinet du Maire - Christine BARBA
02 98 50 38 60 / 06 34 33 90 60
Mail : christine.barba@concarneau.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE :

BAC DU PASSAGE

Une tolérance de priorité d'accès pour les commerçants et les saisonniers était pratiquée sur le bac depuis plusieurs années durant la période estivale. Cependant, après plusieurs plaintes d'utilisateurs, cette pratique a été suspendue, le temps que la Municipalité puisse statuer.

Suite aux discussions avec les utilisateurs concernés, la Municipalité a décidé d'améliorer les conditions dans lesquelles cette tolérance s'exerçait. Ainsi, un comité des utilisateurs du bac du Passage va être mis en place très prochainement ; ce dernier sera composé d'utilisateurs bénéficiaires et non-bénéficiaires de cette pratique, de personnes à mobilité réduite, d'élus et de représentants d'associations de commerçants, ainsi que des passeurs.

Ce comité sera chargé de formuler des propositions pour un nouveau système pérenne à destination des travailleurs empruntant le bac pour la saison prochaine et traitera également des conditions d'exploitation de ce dernier (horaires, accessibilité...).

En attendant, les personnes à mobilité réduite conservent bien évidemment, une priorité d'accès pour le bac, comme tel auparavant. Pour les travailleurs de la Ville-Close et du Centre-ville, des consignes de souplesse ont été données aux passeurs, pour les derniers jours d'affluence de septembre.

La Municipalité

